

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 22 mars 2017

Projet de loi

ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

¹ Un crédit global fixe de 9 170 450 F (y compris TVA) est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour les années 2017 à 2021.

² Le montant indiqué à l'alinéa 1 se décompose de la manière suivante :

– Construction	7 212 741 F
– Equipement	322 861 F
– Technologies de l'information	955 556 F
– TVA (8%)	679 293 F
Total TTC	9 170 451 F
Arrondi à	9 170 450 F

Art. 2 Budget d'investissement

¹ Ce crédit est réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2017 sous la politique publique E – Handicap.

² Ce crédit se décompose de la manière suivante :

– Construction (02300000 5640)	7 789 760 F
– Equipement (07141100 5640)	348 690 F
– Technologies de l'information (07141100 5640)	1 032 000 F
Total TTC	9 170 450 F

Art. 3 Subventions d'investissement accordées et attendues

Les subventions d'investissement accordées dans le cadre de ce crédit d'investissement s'élèvent à 9 170 450 F.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 But

Cette subvention doit permettre de financer les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités par les EPI, notamment ceux de « La Combe » et de « Thônex ».

Art. 6 Durée

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint 24 mois après la mise en service de l'ouvrage.

Art. 7 Aliénation du bien

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat à hauteur de sa participation initiale.

Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

1. Introduction

Depuis de nombreuses années, la politique genevoise à l'égard des personnes en situation de handicap et en difficulté d'insertion vise à créer des lieux de vie et de travail intégrés pour valoriser leur rôle dans notre société, en développant leurs capacités et en maintenant leurs acquis.

Cette volonté s'est notamment traduite par l'adoption de la loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH – K 1 36) votée à l'unanimité par le Grand Conseil et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, ainsi que de son règlement d'application (RIPH – K 1 36.01).

L'Etat de Genève a ainsi pris la décision de faire de la politique publique du handicap l'une de ses priorités, accordant une place de premier ordre aux établissements accueillant des personnes handicapées (EPH).

Parmi les institutions actives dans ce dispositif, les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) jouent un rôle clé. Pour mémoire, les EPI sont nés le 1^{er} janvier 2008 suite à la fusion de plusieurs institutions chargées de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. Les Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (EPSE), le Centre d'intégration professionnelle (CIP) et l'atelier des Cordiers rattaché aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont été les premiers établissements à constituer les EPI.

Le 1^{er} septembre 2008, la Fondation pour l'hébergement de personnes handicapées psychiques (FHP) a rejoint les EPI et a été suivie, dès le 1^{er} janvier 2009, par les deux foyers des Bains et des Pâquis, rattachés aux HUG, qui, comme la FHP, ont pour mission d'accueillir des personnes souffrant de troubles psychiques.

L'association Copyrart a intégré les EPI en début d'année 2010, elle a pour mission d'offrir des places de travail pour des personnes en difficulté d'insertion.

Enfin, la Maison de l'Ancre, rattachée à l'Hospice général et qui offre un lieu d'accueil pour les personnes alcoolo-dépendantes, les a rejoints le 1^{er} janvier 2011.

2. Rôle des Etablissements publics pour l'intégration (EPI)

Les EPI ont pour but l'intégration et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées, l'augmentation de leur autonomie et l'amélioration de leurs conditions de vie en tenant compte de leurs besoins particuliers (art. 29 LIPH).

Au travers de leurs diverses activités, les EPI participent à l'intégration des personnes handicapées relevant de l'assurance-invalidité (AI) et en difficulté d'insertion, en mettant en valeur leurs contributions au bien-être et au développement de la collectivité.

Les EPI s'engagent à répondre aux besoins des personnes handicapées qu'ils reconnaissent comme des citoyens ayant des compétences et un rôle social, jouissant de droits et soumis à des devoirs, et cherchent à atteindre leurs objectifs sous l'angle de l'emploi judicieux et économe des ressources disponibles. En outre, ils appliquent un management de qualité intégrant les normes utiles à la réalisation de leurs missions. Il convient de noter que les EPI sont titulaires des certifications qualité ISO 9001:2015, eduQua:2012 et AOMAS 2010. Les EPI ont ainsi acquis une expérience reconnue dans l'intégration sociale des personnes lourdement handicapées qui, grâce à des programmes pédagogiques adaptés, peuvent développer au mieux leurs capacités.

L'implantation de résidences recevant des personnes très dépendantes dans le milieu urbain s'est révélée extrêmement positive en permettant de réaliser, dans la pratique, la rencontre quotidienne entre les habitants handicapés et la population, pour casser les préjugés qui empêchent encore parfois l'intégration de ces personnes. Les EPI s'engagent à traiter les demandes de leurs mandants avec objectivité et professionnalisme et veulent fournir au personnel une gestion participative avec des responsabilités clairement définies et des conditions de travail et de formation propres à les soutenir dans leurs activités.

3. Subvention d'investissement

3.1 Condition d'obtention d'une subvention d'investissement

Le principe de la subvention d'investissement accordée par l'Etat pour la construction et la mise aux normes applicables aux EPH existants est inscrit dans la LIPH (art. 22-25), dans son règlement d'application (art. 25-28), ainsi que dans les directives pour la gestion des EPH.

3.2 Nature des subventions d'investissement

Les subventions cantonales sont des subventions d'investissement versées au titulaire de l'autorisation d'exploiter, destinées à encourager la construction, la rénovation, l'aménagement ou l'équipement de lieux d'accueil des personnes handicapées.

4. Descriptif des besoins

Les EPI sont répartis sur 29 sites géographiques sur l'ensemble du canton de Genève. Sept d'entre eux font partie de leur patrimoine immobilier et les 22 restants sont en location. Des travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités, ainsi que le renouvellement et l'acquisition de mobilier, de machines et des équipements informatiques, deviennent indispensables afin de répondre de manière adéquate à la mission qui leur est confiée.

Le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) octroie aux EPI une subvention cantonale d'investissement annuelle de 300 000 F (loi 11516) pour le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers de production. Avec le développement prévu des activités des EPI, ce montant est très insuffisant pour couvrir les besoins réels d'investissement. Il est donc nécessaire d'allouer un montant supplémentaire pour faire face aux besoins des EPI, principalement en matière de travaux de rénovation et de transformation des bâtiments exploités, ainsi qu'en matière de remplacement des équipements, et ce dès 2017.

Les investissements visés par le présent projet de loi vont permettre de répondre à plusieurs besoins, notamment :

a. *La vétusté des infrastructures :*

Deux des sept sites appartenant aux EPI, soit le site de La Combe et le site de Thônex nécessitent des travaux de rénovation et de transformation pour faire face à la problématique de l'obsolescence et d'adaptation aux besoins :

- le site de La Combe, qui se compose d'un bâtiment principal et de plusieurs pavillons résidentiels, construits en 1981, pour une surface de plus de 7 400 m², nécessite des travaux complémentaires à ceux effectués dans le cadre de la loi 10828 (période 2011-2014). Ces travaux concernent le remplacement des installations et du circuit de distribution de chauffage, l'isolation, les stores, les menuiseries externes, les revêtements de sol, la réfection du réseau électrique, les machineries de la piscine, la rénovation des façades, les aménagements extérieurs, ainsi que la transformation de la production des repas et de la salle de restaurant.

- le bâtiment de Thônex, construit en 1994, nécessite des travaux de rénovation des cuisines et des sanitaires des appartements, des revêtements de sol, de réfection du réseau électrique, d'adaptation des installations de ventilation, ainsi que des travaux de rénovation de la cuisine de production et de la salle de restaurant.

b. Le respect des standards en matière de sécurité :

Les systèmes de sécurité, notamment la sécurité des résidents dans les appartements, doivent être mis à jour sur l'ensemble des 29 sites exploités par les EPI.

c. Le développement de l'offre institutionnelle de places d'accueil et de travail :

Les services socio-éducatifs des EPI ont pour mission d'accueillir et d'héberger des personnes en situation de handicap dans des centres de jour et des résidences.

Ces places nécessitent des travaux de rénovation et de transformation (aménagement des chambres et des sanitaires, des salles d'activités et des locaux communs), afin d'adapter les nouvelles places d'accueil aux besoins des usagers). Les sites concernés sont la résidence de Montfalcon, la résidence de la route de Chêne 44 et des appartements en ville de Genève.

Les services socioprofessionnels des EPI ont pour mission de fournir et créer des places de travail pour la réinsertion professionnelle, notamment pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes en stage de réinsertion (OCE) ou de réadaptation (OCAI).

Les nouvelles places nécessitent des travaux d'adaptation (aménagement de places de travail adaptées), ainsi que des équipements en adéquation avec les exigences du marché économique. Les sites concernés sont le bâtiment de La Pallanterie, les locaux de la route de Jeunes et de la rue de Lyon, ainsi que les boutiques de Carouge, des Acacias et de Grand-Pré.

d. Le développement des solutions et du socle informatique :

Le développement des activités/prestations des EPI impose également l'amélioration des infrastructures informatiques et l'évolution des logiciels. Cet investissement permettra d'optimiser la gestion quotidienne des ressources des EPI et sécurisera de manière optimale les accès et l'utilisation des systèmes d'information.

5. Etudes

Les services techniques et infrastructures des EPI sont chargés d'effectuer les études, afin d'identifier le coût de rénovation et de transformation. Le coût

des travaux a été estimé sur la base de prix unitaires pour les prestations courantes et sur la base de devis d'entreprises pour les prestations particulières. A ce stade des études, qui peuvent être considérées comme un avant-projet, un poste de divers et imprévus de 10% a été intégré dans les coûts des travaux.

Dès l'obtention du crédit de subventions, les services techniques et infrastructures s'adjoindront les compétences techniques externes à travers des architectes (mandataire professionnellement qualifié), ingénieurs CVSE et ingénieur structure pour finaliser les études du site de La Combe et du site de Thônex. Sur les autres sites, des mandats ponctuels pourraient être réalisés selon la nécessité.

6. Autorisation de construire

Une autorisation de construire accélérée (APA) sera nécessaire pour les travaux du site de La Combe. Elle sera déposée dès l'aboutissement des études et l'entrée en force du présent projet de loi.

Une autorisation de construire pour le site de Thônex a été octroyée.

7. Suivi des travaux

Les services techniques et infrastructures des EPI coordonneront les travaux avec l'appui technique éventuel de mandataires techniques.

8. Estimations des coûts

Les coûts totaux d'investissements de 9 170 450 F se présentent comme suit :

Site La Combe

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

A. Construction

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	2 582 037 F
3. Equipements d'exploitation fixes	1 632 037 F
4. Aménagements extérieurs	230 370 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
Total	4 444 444 F
Honoraires	<u>92 593 F</u>
Total A construction	4 537 037 F

TVA 8%	<u>362 963 F</u>
TOTAL	4 900 000 F
6. Renchérissement	0 F
Divers et imprévus 10%, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>490 000 F</u>
Total chapitre A Construction TTC	5 390 000 F

B. Equipement mobile

9.0. Meubles	37 037 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	48 472 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
Total	85 509 F
TVA 8%	<u>6 841 F</u>
Total chapitre B Equipement mobile TTC	92 350 F

TOTAL CHAPITRES A+B TTC **5 482 350 F**

Site Thônex

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

A. Construction

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	881 944 F
3. Equipements d'exploitation fixes	443 055 F
4. Aménagements extérieurs	17 593 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
Total	1 342 592 F
Honoraires	<u>27 778 F</u>
Total A Construction	1 370 370 F
TVA 8%	<u>109 630 F</u>
TOTAL	1 480 000 F
6. Renchérissement	0 F

Divers et imprévus 10%, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>148 000 F</u>
Total chapitre A Construction TTC	1 628 000 F

B. Equipement mobile

9.0. Meubles	80 556 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	64 815 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
Total	145 371 F
TVA 8%	<u>11 629 F</u>
Total chapitre B Equipement mobile TTC	157 000 F

TOTAL CHAPITRES A+B TTC **1 785 000 F**

Autres sites

Le coût d'investissement est réparti de la manière suivante :

A. Construction

1. Travaux préparatoires	0 F
2. Bâtiment	561 111 F
3. Equipements d'exploitation fixes	88 519 F
4. Aménagements extérieurs	0 F
5. Frais secondaires	<u>0 F</u>
Total	649 630 F
Honoraires	<u>0 F</u>
Total A Construction	649 630 F
TVA 8%	<u>51 970 F</u>
TOTAL	701 600 F
6. Renchérissement	0 F
Divers et imprévus 10 %, sur le Code de Frais de Construction (CFC) 1 à 4 y compris honoraires et TVA	<u>70 160 F</u>

Total chapitre A Construction TTC	771 760 F
B. Equipement mobile	
9.0. Meubles	91 981 F
9.1 Luminaires	0 F
9.2 Textiles	0 F
9.3 Appareils machines	0 F
9.4 Petit inventaire	<u>0 F</u>
Total	91 981 F
TVA 8%	<u>7 359 F</u>
Total chapitre B Equipement mobile TTC	99 340 F
C. Informatique	
Total	955 556 F
TVA 8%	<u>76 444 F</u>
Total chapitre C Informatique TTC	1 032 000 F
TOTAL CHAPITRES A + B + C TTC	<u>1 903 100 F</u>

9. Délai

L'autorisation de construire accélérée pour le site de La Combe sera déposée, sous réserve de l'obtention du crédit de subvention pour mi-2017.

Les travaux sur le site de La Combe démarreront début 2018 pour s'achever en 2021.

L'autorisation de construire pour le site de Thônex a été déposée et octroyée.

Les travaux sur le site de Thônex démarreront mi-2017, sous réserve de de l'entrée en force du présent projet de loi, pour s'achever en mars 2018.

Sur les autres sites, les travaux sont prévus entre 2017 et 2021.

10. Financement

Le financement de cet investissement est assuré par les apports suivants :

A. Construction

1. Etat de Genève

Subvention cantonale d'investissement	<u>7 789 760 F TTC</u>
Total A	7 789 760 F TTC

B. Equipement mobile

1. Etat de Genève

Subvention cantonale d'investissement	<u>348 690 F TTC</u>
Total B	348 690 F TTC

C. Informatique

1. Etat de Genève

Subvention cantonale d'investissement	<u>1 032 000 F TTC</u>
Total C	1 032 000 F TTC

TOTAL FINANCEMENT A + B + C	<u>9 170 450 F TTC</u>
------------------------------------	-------------------------------

11. Montants portés au budget de l'Etat de Genève

La subvention d'investissement est échelonnée comme suit dans le budget:

2017	1 834 090 F
2018	1 834 090 F
2019	1 834 090 F
2020	1 834 090 F
2021	<u>1 834 090 F</u>
Total	9 170 450 F

Le versement des tranches est échelonné de 2017 à 2021.

Les tranches seront versées sur la base des factures de l'ensemble des entreprises et mandataires. Un contrôle de l'avancement physique des chantiers sera réalisé au préalable de chaque versement.

Le montant de la subvention est attribué à concurrence de 9 170 450 F. En cas de fluctuation du coût de l'opération à la baisse, durant la durée des travaux, un ajustement sera opéré au moment du décompte final, et le montant de la subvention versé sera ajusté.

12. Conclusion

Les investissements concernés par le présent projet de loi permettent ainsi aux EPI de faire face aux défis inhérents à la prise en charge de personnes handicapées au moyen de locaux et d'équipements adaptés.

C'est pourquoi et au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat considère la contribution du canton à ce projet comme un élément prépondérant de la mise en œuvre de sa politique du handicap.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Préavis financier (art. 30 RPF CB – D 1 05.04)*
- 2) *Planification des dépenses et recettes d'investissement du projet (art. 31 RPF CB – D 1 05.04)*
- 3) *Planification des charges et revenus de fonctionnement du projet (art. 31 RPF CB – D 1 05.04)*
- 4) *Budget général des travaux prévus*
- 5) *Rapport annuel 2015 des EPI*
- 6) *Projet de budget 2017, 2018, 2019 des EPI*



REPUBLIQUE ET
CANTON DE GENEVE

PREAVIS FINANCIER

Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- ♦ Projet de loi présenté par le département des finances.
- ♦ Objet : Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021.
- ♦ Rubrique(s) budgétaire(s) concernée(s) : CR 0230 - Nat 5640, CR 0714 - Nat 5640.
- ♦ Politique(s) publique(s) concernée(s) : " E – Handicap".
- ♦ Coût total du projet d'investissement :

Dépenses d'investissement	9'170'450
- Recettes d'investissement	
= Investissements nets	9'170'450

- ♦ Coût total du fonctionnement lié :

Charges liées de fonctionnement	0
- Revenus liés de fonctionnement	0
= Impacts nets sur les résultats annuels	0

- ♦ Planification pluriannuelle de l'investissement :

(en mio de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Dépense brute	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	0.0	9.2
Recette brute	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Invest. net	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	0.0	9.2

- ♦ Planification des charges et revenus de fonctionnement liés et induits :

oui non Les tableaux financiers annexés au projet de loi intègrent la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en mios de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Dès 2024
NET LIE et INDUIT	-0.04	-0.07	-0.11	-0.15	-0.40	-0.62	-0.62	-0.62

♦ Planification financière (modifier et cocher ce qui convient) :

- oui non Le crédit d'investissement est ouvert dès 2017, conformément aux données des tableaux financiers.
- oui non Les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au budget de fonctionnement dès 2017.
- oui non Le crédit d'investissement et les charges et revenus de fonctionnement liés et induits de ce projet sont inscrits au plan financier quadriennal 2017-2020.
- oui non Ce projet génère des charges de fonctionnement liées nécessaires à sa réalisation (ces charges n'étant pas comprises dans la demande de crédit du présent projet de loi, elles doivent faire l'objet d'une inscription annuelle au budget de fonctionnement).
- oui non Autre(s) remarque(s) : _____

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions d'exécution adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 22.02.17 Signature du responsable financier du département investisseur :

Genève, le : 22.02.2017 Signature du responsable financier du département utilisateur :

2. Approbation / Avis du département des finances

- oui non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : _____

Genève, le : 22.02.2017 Visa du département des finances :

A. ROSETT

N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL, son exposé des motifs, les tableaux financiers et ses annexes transmis le 16 février 2017.

2. PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DU PROJET

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021

Projet présenté par le Département des Finances


(montants annuels, en mio de F)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	dès 2024
TOTAL charges liées et induites	0.04	0.07	0.11	0.15	0.40	0.62	0.62	0.62
Charges en personnel [30]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biens et services et autres charges [31]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.04	0.07	0.11	0.15	0.40	0.62	0.62	0.62
Intérêts [34]	0.04	0.07	0.11	0.15	0.18	0.18	0.18	0.18
Amortissements [33 + 366 - 466]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.22	0.44	0.44	0.44
Subventions [363 + 369]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres charges [30 à 36]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL revenus liés et induits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus [40 à 46]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT NET LIE ET INDIUIT	-0.04	-0.07	-0.11	-0.15	-0.40	-0.62	-0.62	-0.62
RESULTAT NET LIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT NET INDIUIT	-0.04	-0.07	-0.11	-0.15	-0.40	-0.62	-0.62	-0.62

Remarques :

Date et signature direction financière (investisseur) :

22.02.2017 

Date et signature direction financière (utilisateur) :

 22.02.2017

1. PLANIFICATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT DU PROJET

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 9 170 450 F pour les travaux de transformation et l'équipement des Etablissements publics pour l'intégration pour les années 2017 à 2021

Projet présenté par le Département des Finances

(montants annuels, en mio de F)		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses d'investissement		1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	9.2
Recettes d'investissement		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissement net	Durée	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	0.0	0.0	9.2
Bâtiment - Subv. Invest.	40 ans	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	0.0	0.0	7.8
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mob. et éqpmts - Subv. Invest.	10 ans	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.3
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Informatique - Subv. Invest.	5 ans	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0	1.0
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Aucun		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Remarques :

Date et signature direction financière (investisseur) :

22.02.2017 

Date et signature direction financière (utilisateur) :

22-02-2017 

Synthèse des projets acceptés pour le PL 2017-2021

Annexe 4

Projets	Montants TTC PL 2017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
La Combe	5'482'350	5'076'250
Thônex	1'785'000	1'652'778
Autres sites	1'903'100	1'762'130
Total général	9'170'450	8'491'157

Détail du projet "Travaux de transformation du bâtiment La Combe"

Description	Montants TTC PL 2017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	2'788'600	2'582'037
Equipements d'exploitation fixes	1'762'600	1'632'037
Aménagements extérieurs	248'800	230'370
Honoraires A	100'000	92'593
divers et imprévus	490'000	453'704
Meubles	40'000	37'037
Appareils machines	52'350	48'472
Total général	5'482'350	5'076'250

Détail du projet "Travaux de transformation du bâtiment Thônex"

Description	Montants TTC PL 2017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	952'500	881'944.4
Equipements d'exploitation fixes	478'500	443'055.6
Aménagements extérieurs	19'000	17'592.6
Honoraires A	30'000	27'777.8
divers et imprévus	148'000	137'037
Meubles	87'000	80'556
Appareils machines	70'000	64'815
Total général	1'785'000	1'652'778

Détail du projet "Travaux de transformation Autres sites"

Description	Montants TTC PL 2017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	606'000	561'111
Equipements d'exploitation fixes	95'600	88'519
divers et imprévus	70'160	64'963
Meubles	99'340	91'981
Informatique	1'032'000	955'556
Total général	1'903'100	1'762'130

Détail tous projets

Description	Montants TTC PL 2017-2021	Montants HT PL 2017- 2021
Bâtiment	4'347'100	4'025'093
Equipements d'exploitation fixes	2'336'700	2'163'611
Aménagements extérieurs	267'800	247'963
Honoraires A	130'000	120'370
divers et imprévus	708'160	655'704
Meubles	226'340	209'574
Appareils machines	122'350	113'287
Informatique	1'032'000	955'556
Total général	9'170'450	8'491'157



« Nous sommes comme des livres !
La plupart des gens ne voient que notre couverture...
Au mieux, ils lisent notre résumé, ou bien se fient
à la critique que d'autres en font.
Mais ce qui est certain, c'est que très peu d'entre eux
connaissent vraiment notre histoire. »

Woody Allen

Sommaire

Avant-propos du Conseiller d'Etat	7
Le Conseil d'Administration	8
Message du Président	9
Editorial du Directeur général	11
Moments Forts 2015	12
Développement de projets	14

Zoom sur

Les Services socio-éducatifs	16
Les Services socio-professionnels - Ateliers	24
Les Services socio-professionnels - Réadaptation	30
Les Services techniques et infrastructures	36
Les Services des ressources humaines	42
Bilan social 2015	46
Projet institutionnel - ERP	50

Finances

Service des systèmes d'information	51
Rapport financier	53

Direction et contacts

62

Année de maturité

Célébrer les 25 ans du secteur lesper des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) qui fêtera le 25^e anniversaire de la résidence Montfalcon à Crouge qui accueille des personnes en situation de polyhandicap, dans un quartier résidentiel où elles se sentent pleinement intégrées et valorisées. Assister au concert de Jubilé donné par les membres de l'EPI, à la Cité des Métiers ou encore visiter le stand des EPI à la Cité des Métiers ou encore inaugurer la nouvelle structure d'accueil développée conjointement avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). L'année 2015 m'aura offert plusieurs belles occasions pour mesurer la diversité et apprécier la richesse de l'engagement des EPI.

Huit ans après la naissance de cette institution unique en Suisse, on peut dire que les EPI ont véritablement pris leur essor. En quelques années, se forger une nouvelle identité et trouver leur place dans le paysage social genevois.

En 2015, les EPI ont continué à évoluer et à grandir, avec toujours un réflexe d'efficiency centrée sur les besoins de leurs bénéficiaires et sans jamais éluder un contexte social et économique difficile et changeant.

La solidité de leur assise assure aujourd'hui aux EPI une capacité d'ouverture et une adaptabilité remarquables. Je salue l'état d'esprit qui anime cette institution, un esprit fondé sur l'écoute, la créativité et le partage.

Je salue tout particulièrement la fructueuse collaboration interinstitutionnelle, mise en place avec les HUG. Cette collaboration, qui existait déjà à travers les prises en charge socio-éducatives et médico-thérapeutiques au sein de la structure de soins de jour de la Cité des Métiers, a été renforcée notamment l'ouverture de l'atmosphère socio-éducative HUG-EPI sur le site de Belle-Idée ainsi que la mise en place d'une équipe mobile, mixte et pluridisciplinaire, au sein de l'unité de psychiatrie et de développement mental (LPRM-EPI).



Ces dispositifs vont sensiblement améliorer la qualité de vie de personnes en situation de handicap et qui doivent être accompagnées dans leur parcours de vie. Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre autistique, avec des difficultés psychiques ou comportementales. De plus, ils seront renforcés en 2016 par une autre structure intermédiaire ciblant spécifiquement les besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Au nom du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), j'adresse donc, à mes chers collègues, un remarquable travail accompli en 2015. Véritables partenaires de mon département dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, les EPI peuvent compter sur le soutien et la confiance du DEAS pour poursuivre leurs projets visant à renforcer la capacité d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.

Mauro Poggia
Conseiller d'Etat, Département de l'emploi,
des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Le prix de l'intégration

Quel est le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap? La question n'est pas anodine à l'heure où les négociations budgétaires vont bon train et nourrissent l'opposition des partis politiques sur fond de crise économique. Chacun y allant de ses priorités et renvoyant le ballon à ce qui semble pouvoir l'être. Parfois avec raison, mais pas toujours...

Il faut reconnaître que la situation économique internationale n'est pas bonne et que la Suisse, après avoir bénéficié de la croissance mondiale, est en train de connaître des taux de chômage de plus en plus élevés. Nous ne cherchons donc pas à lever des coupes budgétaires, mais au moment de faire des choix, il sera primordial de ne pas confondre priorité et nécessité. La nuance n'échappera à personne et chacun aura compris que, s'agissant des besoins des personnes en situation de handicap, malgré tout ce qui a déjà été fait, on parle encore généralement plus de nécessité que de priorité.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que 150 personnes, au bas mot, sont toujours dans l'attente de pouvoir intégrer une institution genevoise. Il est donc urgent de réfléchir à des prestations sociales, ce qui ne veut pas dire l'ignorer. En tout état de cause, les personnes handicapées ne doivent pas faire les frais de nos engagements.

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'un logement décent et de travailler selon leurs possibilités. Ce n'est pas seulement une question de dignité, simple considération qui devrait suffire à nous en convaincre, c'est aussi une question de développement au même titre que nous le revendiquons pour nous-mêmes. Construire des logements adaptés, créer des places de travail est donc une nécessité à laquelle nous rattrapons pas.

Ainsi, le prix de l'intégration des personnes en situation de handicap, au-delà de la question de la formation professionnelle, c'est celui que doit assumer toute société moderne respectueuse des droits humains fondamentaux.



Considérer différemment les besoins des personnes en situation de handicap, en faire même que la vie n'est possible, au nom de la solidarité, serait en effet indigne de nous. Les personnes en situation de handicap méritent respect et compassion au même titre que nous. Leur bien-être est une nécessité et pas seulement une priorité.

Pour terminer, je tiens à remercier le Département de l'Emploi et de l'Action Sociale, en particulier Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia avec lequel il fait bon travailler. Je remercie les collaboratrices et les collaborateurs pour leur contribution déterminante dans les succès que nous avons connus. Je remercie également Monsieur Kelly et ses cadres. Enfin, je tiens à remercier aux familles et répondants des personnes ayant recours momentanément ou durablement aux Etablissements publics pour l'intégration notre volonté et notre détermination à nous remettre constamment en question pour faire toujours mieux et continuer à mériter leur confiance.

Serge Bednarczyk
Président du Conseil d'Administration

Président:

M. Serge BEDNARCZYK*

Membres désignés par le Conseil d'Etat:

- Mme Monique BAUD, retraitée, Vice-présidente du Comité genevois du Secours Suisse d'Hiver (SSH)
- M. Laurent BERTRAND (représentant INSDS), Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes
- Mme Anne-Marie OBERSON, représentante d'Insieme Genève
- M. René KAMERZIN*, Directeur de Pro Infirmis Genève
- M. Michel PLUS, Directeur général de la Fondation Trajets
- Mme Christine SERDALY MORGAN*, consultante et entrepreneure sociale chez serdaly&ankers

Membres désignés par le Grand Conseil:

Mme Ayari FELIX BELTRAME TTI, Conseillère en action communautaire, Service social (SOC) Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Mme Bérengère GAUTIER*, Associée fondatrice de l'entreprise Encore+

Représentant du département (DEAS):

M. Michel BLUM

Membre élu par le personnel:

M. Guy VALANCE, socio-éducateur et représentant du personnel des EPI

- * Membres du bureau du Conseil d'Administration

2025, une vision en action!

Les besoins d'accompagnement et de prise en charge de personnes en situation de handicap ne cessent d'augmenter et d'évoluer. En témoigne la demande grandissante d'ouverture de places exprimée par les familles et les associations au niveau cantonal et la nécessité de pouvoir répondre à ces nouveaux défis. Il s'agit donc aujourd'hui de mettre en place un véritable « plan d'accompagnement » qui vise à accompagner les personnes en situation de handicap, à leur offrir un accompagnement de qualité, à leur permettre de participer à la vie sociale et professionnelle, à leur offrir un accompagnement personnalisé et à leur offrir un accompagnement adapté et personnalisé (accueil et l'accompagnement de ces personnes, à l'aune de nouveaux besoins).

Il faut se poser la question de savoir comment les EPI, en tant qu'institution publique, pouvait se donner les moyens de répondre, de manière performante et efficiente aux besoins spécifiques de chacun, qu'il soit en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle.

En 2015, grâce à la création de FONDEPI, plusieurs projets d'innovation ont été lancés par les EPI. Ces constructions et innovations permettent et permettent de répondre en particulier à la demande croissante de personnes en situation de handicap, des affaires sociales et de la santé (DEAS) et par le réseau-partenaire.

Il s'agit notamment de trouver des solutions à l'augmentation de la population avec des troubles psychiques, de développer des formations adaptées pour les jeunes avec des troubles du comportement, ainsi que de mettre en place des structures innovantes pour prendre en charge le nombre grandissant de personnes vieillissantes avec handicap. Ces initiatives ont permis de développer de nouvelles formes de prise en charge, mais aussi de créer de nouvelles structures innovantes qui ont été conçues à Genève, ni même envisagées.

Sans attendre que ces nécessaires projets de développement soient réalisés, nous avons lancé en 2025 des objectifs clairs et déjà des axes forts pour concrétiser ces objectifs.

En effet, avec comme point de départ la demande de l'usager, ses besoins et ses choix; en s'interrogeant sur l'interdépendance de ces besoins et en gardant une vision longitudinale du parcours de vie; en développant une offre d'hebdomadaire différenciée (urbain, rural, individuel, communautaire) et d'activités diversifiées (centre de jour, ateliers dans les secteurs primaire, secondaire, tertiaire); en développant une offre de services innovante; en développant une stratégie d'entreprise basée sur le « réflexe EPI »; et surtout en n'oubliant pas de consulter et de prendre en compte l'avis des bénéficiaires de nos prestations, d'associer ceux-ci à nos actions; nous pourrions prouver et renforcer l'idée que les EPI constituent une véritable pierre angulaire de la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion.

En d'autres mots, un acteur incontournable du canton et un pourvoyeur de solutions pour améliorer encore l'intégration des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion dans notre société.



Alain Kolly
Directeur général

Moments forts



Cérémonie des collaborateurs en emploi adapté

24 mars, la très prisée Cérémonie annuelle des collaborateurs en emploi adapté a eu lieu le 24 mars 2015. Plus de 400 collaborateurs en emploi adapté ont reçu des attestations de compétences relatives à l'atteinte des objectifs d'apprentissages dès lors des suivis socio-professionnels.



Race for Gift

Journée radieuse le 31 mai sur les quais du Montfalcon pour la 10^{ème} édition de la course solidaire Race for Gift. Plus 13'000 francs de dons ont été récoltés grâce à la cinquanteaine de participants qui ont couru pour les EPI. L'intégralité des fonds « Dons et Legs » des EPI a été versée aux usagers de l'Institution les plus défavorisés.



Les Cœurs des EPI

Sous la baguette avertie d'Aurélien Chappuis, la chorale Les Cœurs des EPI a été créée en 2014. Cette remarquable chorale interprète des chansons son 10^{ème} anniversaire dans les jardins de La Combe.



Résidence Montfalcon

8 octobre, en présence des représentants de la Ville de Yverdon, du Conseiller d'Etat Mauro Poggia, une joyeuse fête organisée sur la rue par les équipes des 2 appartements de la résidence Montfalcon a marqué les 10 ans d'installation de la résidence au cœur de la Ville de Carouge.



Secteur Jeunes

25 ans d'insertion socio-professionnelle et 1^{er} septembre se fête! Une journée « Portes ouvertes » très appréciée des partenaires de la Réadaptation des EPI a été organisée en collaboration avec les services socio-professionnels à marqué cet événement. Lire en page 32.



Equipe mixte UPDM-EPI

16 novembre, le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, les directions du DEAS, des HUG et des EPI inaugurent la nouvelle équipe mixte UPDM-EPI sur le site de Belle-Ide.



Atelier Citoyen

3 décembre à l'hôtel de Ville: à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, une vingtaine d'usagers des EPI participent au premier atelier Citoyen organisé conjointement avec la Chancellerie d'Etat.

Au programme: initiation à la citoyenneté, les débats, débat contradictoire, vote, fait et vis-à-vis des salles de réceptions protocolaires. Puis soupe populaire, offerte à la population sous les canons, par l'association des usagers des EPI, l'association des usagers, l'ADGEE et les EPI.



Label Terre et Avenir

Le 20 novembre à Paléolep, le restaurant de l'Arc des EPI est labellisé Genève Région, terre Avenir: sans alcool, 0,1 y compris les produits végétaux élevés dans le respect de l'environnement, traçables, équitables et 1,00% genevois!



Cité des Métiers

Principale participation des EPI à la Cité des Métiers le 18 novembre à Paléolep et canton plein pour les animations proposées aux jeunes visiteurs par les Services socio-éducatifs et professionnels (lire en page 44). Le bowling adapté a fait des adeptes!

Partenariats privés / publics

Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, les EPI participent au développement de projets qui contribueront à augmenter la qualité de la prise en charge pour les personnes en situation de handicap dans le canton de Genève.

Dans le cadre de leur recherche d'investissement, les EPI ont appelé aux donateurs. Ils bénéficient en particulier du soutien considérable que leur offre la Loterie romande.

Depuis 2015, les EPI peuvent également compter sur la FONDEPI, une fondation créée dans le but d'augmenter les financements nécessaires à la réalisation de projets en faveur des personnes en situation de handicap. Partenaire des pouvoirs publics, la FONDEPI recherche des fonds qui permettent par exemple aux EPI d'augmenter leur capacité d'accueil.

Notamment grâce à ces fonds, les EPI ont déjà et déjà lancé plusieurs projets qui bénéficieront à leurs usagers.

Projets 2015-2020	Coûts CHF
Rénovation de l'appartement Delphinium sur le site de La Combe et création de 2 places HO supplémentaires	300'000.--
Achat de la Pallanerie (nr 11)	1'700'000.--
Aménagement des combles de Thônex et création de 12 places H	362.5'000.--
Achat et rénovation de la Maison de l'Arcier et création de 12 places H	4'500'000.--
Surélévation de la route de Chiène et création de 32 places HO pour personnes vieillissantes	15'000'000.--
Deuxième structure intermédiaire et création de 6 places HO	1'400'000.--

Au profit de tous

Les collaborations interinstitutionnelles se développent continuellement, mettant une diversité de ressources toujours plus importante à la disposition des usagers.

Les besoins et les demandes des 450 personnes accompagnées par les services socio-éducatifs nécessitent une palette de compétences élargies (socio-éducatif, médical, infirmier, socio-professionnel...)

Pour y répondre au mieux, la collaboration interdisciplinaire est essentielle. Si elle s'exerce à l'intérieur même des EPI, notamment avec les Services socio-professionnels, cette démarche dépasse le périmètre de l'institution et se développe dans le canton.

HUG, partenariat privilégié

Une collaboration conséquente a été développée avec les HUG. Elle s'est concrétisée par l'ouverture de la structure intermédiaire Infolin ainsi que par la création d'une antenne

socio-éducative sur le site de Belle-Idée. Elle a également donné lieu à l'intégration de collaborateurs des EPI dans l'équipe mobile des HUG.

Contacts réguliers

Pour toutes les populations accueillies dans nos services (handicap mental, handicap psychique, alcoolologie) des contacts entre des intervenants des HUG et des EPI sont réguliers, contribuant à une réponse la plus adaptée possible à chaque situation.

Nombre de personnes en situation de handicap nécessitent un soutien socio-éducatif continu et des actes de soins infirmiers réguliers. L'intervention de l'IMAD auprès d'usagers des EPI (dans la résidence ou les soins hébergés ou à leur

domicile) permet, chaque semaine, d'offrir une réponse globale et coordonnée à des besoins individuels.

Une grande partie des usagers de nos services, bénéficiant également des prestations d'associations offrant des activités professionnelles, occupationnelles, culturelles, et de vacances. Ces activités constituent des espaces de vie et d'expérience hors contexte institutionnel, souvent très appréciés.

Ces partenariats offrent une plus-value dans la qualité de vie des usagers. Nous les remercions et sommes résolus à poursuivre le développement de ces collaborations interinstitutionnelles.

L'accueil en 2015

Handicap mental

Personnes vivant en résidence 176

Travaillant dans les ateliers 40

accueillis en centres de jour, 85

soins et Personnes soignées 25

Handicap psychique

Personnes vivant en résidence 109

Personnes avec accompagnement à domicile ou Accueil Hébergement avec Encadrement 93

Personnes fréquentant le Centre de jour Canage 58

Alcoolologie

Personnes vivant en résidence à la Maison de l'Ancre 26



L'antenne socio-éducative des EPI collabore avec les HUG sur le site de Belle-Idée.

Vivre au cœur de la cité

L'intégration des personnes en situation de handicap en milieu urbain est une partie importante de notre mission.

Vivre à proximité des transports publics, des espaces de loisirs proposés en ville, aller au magasin comme les autres citoyens... Des personnes présentant des profils très différents (âge, sexe, parcours de vie, situation de handicap...) ferment ces mêmes souhaits.

Plus de 100 places sont proposées par les EPI dans des résidences situées au cœur de la cité. De taille restreinte (entre 5 et 29 places) et soutenues de 5 intégers dans la vie du quartier, ces résidences sont souvent moins visibles que les plus grandes structures institutionnelles. Elles accueillent des personnes en situation de handicap (handicap physique, polyhandicap, déficience mentale légère à modérée, handicap psychique), demandant des formes et des intensités d'accompagnement très variées.

Les personnes accueillies dans ces résidences, sont quotidiennement en contact avec la population, développant ainsi leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Dans le travail socio-éducatif, outre l'accompagnement du groupe et le développement du projet personnel de chaque résident, le travail d'information et de sensibilisation du voisinage constitue une démarche continue.

La résidence Cavour

(Handicap psychique)

Dans un immeuble du début du XIX^{ème} proche de la rue de Lyon et de la gare de Cornavin, 29 résidents sont accueillies en chambre individuelle. L'équipe éducative, présente 24h/7j, propose un accompagnement personnalisé visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents. Des activités de groupes de loisirs, de découverte, sport, expression artistique constituent un des supports pour maintenir et/ou développer les habiletés sociales des résidents. La proximité de la ville favorise les liens sociaux en facilitant le contact avec un réseau social environnant.

La résidence du Train Bleu

(Handicap psychique)

Située dans un petit immeuble récent proche de la gare de Lyon, cette résidence accueille 13 résidents ayant une activité régulière en occupationnelle. L'équipe éducative propose des accompagnements personnalisés visant le développement de l'autonomie, tout en partant des besoins et des capacités de chaque résident. Des temps collectifs privilégiés pour les résidents sont un des supports au développement de l'autonomie et des habiletés sociales.

La résidence des Minoteries

(Handicap mental)

Située dans un immeuble locatif au 4 de la rue de la Maladrerie, cette résidence accueille 9 résidents. Chacun d'entre eux exerce une activité quotidienne, soit en tant que salarié (dans un atelier d'adaptation), soit auprès d'une autre organisation (dans un atelier de soutien scolaire). Les résidents bénéficient également de loisirs hors milieu institutionnel. L'utilisation des transports publics fait partie du quotidien de chaque résident. La présence éducative est centrée sur la maîtrise, la connaissance et l'usage des transports (autobus, métro, tramway). Des temps collectifs privilégiés pour les résidents et d'un soutien éducatif dans les actes de la vie quotidienne et d'un suivi personnalisé.

La résidence Montfalcon

(Polyhandicap)

Situés dans un immeuble locatif du quartier de Montfalcon à Caruge, deux appartements à architecture spécifiquement adaptée accueillent 12 personnes. Les personnes accueillies ont besoin d'un accompagnement important dans la plupart des actes de la vie quotidienne (soins d'hygiène, soutien lors des repas...) et le contact avec la cité (voisins, commerçants...) fait partie intégrante du quotidien de chacun d'entre eux. L'équipe éducative propose un accompagnement dans les commerces du quartier, des occasions de sortir du cadre institutionnel et de proposer à chaque personne un contexte de vie valorisant et stimulant.

La résidence des Avanchets

(Handicap psychique)

Cette résidence occupe deux étages dans un immeuble du quartier des Avanchets. Accueillant 20 personnes, elle dispose de studios individuels et de deux appartements. Les personnes accueillies paient des personnes ayant une activité extérieure régulière dans l'apprentissage d'une vie indépendante, tout en bénéficiant de la présence continue d'une équipe éducative. Orienté vers la préparation à une vie hors institution, l'accompagnement favorise le développement et le maintien d'un réseau social. L'équipe éducative propose un accompagnement de soutien dans les recherches d'appartements ainsi que le passage de relais avec l'équipe éducative proposant l'accompagnement à domicile.



La résidence des Pâquis

(Handicap psychique)

Située au cœur du quartier du même nom, la résidence des Pâquis accueille 15 résidents dans un vaste appartement qui occupe le premier étage d'un immeuble collectif d'habitation. Des activités de groupe sont proposées quotidiennement par l'équipe éducative. Elles permettent de développer et de maintenir les habiletés sociales et d'encourager l'engagement des résidents. Des orientations vers d'autres unités des EPI, d'autres EPH ou vers une vie hors institution avec soutien à domicile. La résidence dispose de 4 studios dans le quartier qui permettent l'apprentissage d'une vie en situation d'autonomie.

Les appartements Indépendance

(Handicap mental)

Situés au Boulevard d'Yvoy, dans un grand ensemble immobilier d'habitat collectif, ces deux appartements accueillent 5 personnes, en colocation, qui exercent une activité extérieure quotidienne. L'accompagnement personnalisé est assuré par une équipe éducative. Des ateliers d'apprentissage de cuisine résident. Une présence éducative régulière mais partielle (centrée sur les soirées et le 3 jours fériés) offre des situations d'apprentissage dans des conditions proches d'une vie hors milieu institutionnel.



Témoignage

Valérie Metzger, résidence des Pâquis

« La résidence des Pâquis, je la trouve bien parce que tous les magasins sont proches. Et puis, c'est très agréable d'être en colocation, ça va bien car je ne supportais pas de vivre avec une autre personne. Cependant, je trouve dommage que je ne puisse pas inviter mon copain à dormir avec moi.

Les éducateurs dans l'ensemble sont sympas même si parfois, ils nous « timent les oreilles ». Mais ce qui est difficile à vivre, c'est le regard des gens sur la résidence. »



Témoignage

Fabienne, résidente à la résidence Sarde.

« Je suis arrivée en octobre 2014 à la résidence sarde.

J'apprécie la qualité de la nourriture et les occasions d'aller manger au restaurant, dans la ville de Carouge.

J'aime aller faire les courses et j'apprécie d'avoir les commerces et les restaurants à proximité et donc de me déplacer à pied. Les commerçants et les restaurateurs sont sympathiques et attentifs.

En été, je peux également profiter de la piscine de la Fontenette. Faire des ballades dans le vieux Carouge et me rendre à différentes manifestations carougeoises, comme le marché.

Je vais aussi au cinéma en utilisant les transports publics. »

La résidence Sarde

(Handicap mental, personnes sourdes en priorité)

Située au 1er étage d'un immeuble locatif au 8C Daniel-Gérin, à Carouge, cette résidence a pour vocation d'accueillir des personnes avec un handicap mental et des personnes sourdes ou surdiplômées. L'équipe socio-éducative est formée à la langue des signes française pour communiquer au quotidien avec les personnes sourdes.

La résidence offre 9 places. Les résidents bénéficient de programmes individualisés et répondant à leurs besoins spécifiques. Par le biais d'activités créatives, sportives, culturelles et pédagogiques, pratiquées en individuel ou en groupe, ils sont encouragés à développer leurs compétences et à acquies une meilleure intégration sociale en développant la communication et les liens sociaux.

Qualité de vie

La Maison de l'Ancre propose des séjours résidentiels à toute personne domiciliée dans le canton de Genève, vivant de grandes difficultés en lien avec la consommation d'alcool.

Située au 34 de la rue de Lancy, la Maison de l'Ancre dispose de 26 places d'accueil. En 2015, son taux d'occupation a été de 95 %.

L'accompagnement éducatif basé sur le volontariat, consiste à soutenir la personne dans la réalisation des activités qu'elle s'est fixées, tant sur le plan de son rapport à l'alcool, que dans les changements visant à l'amélioration globale de sa qualité de vie. La personne est consultée et impliquée au maximum dans tous les choix et orientations qui concernent le déroulement de son séjour.

Suivi personnalisé

Des activités de groupe sont proposées quotidiennement durant la première phase du séjour. Dans une seconde phase, l'accompagnement va s'axer sur la recherche d'activités sportives et dans la reconstruction de liens sociaux et/ou familiaux.

À l'issue du séjour, l'équipe éducative proposera un suivi ambulatoire permettant le maintien des acquis dans la vie hors institution.

Un autre important du travail de la Maison de l'Ancre consiste de l'accompagnement à la reprise d'une activité régulière. Celle-ci contribue au développement du sentiment d'utilité sociale et aide à motiver la personne à entrer dans une démarche de réinsertion professionnelle. Le «Bistrot de Belle-Ide», géré par les résidents de la Maison de l'Ancre est l'une des possibilités d'activités proposées aux résidents.

Nouveaux projets

Des 2016, un projet de rénovation de l'entier du bâtiment permettra d'envisager des aménagements intérieurs beaucoup plus fonctionnels favorisant la vie communautaire.

Par ailleurs, 5 places seront « décentralisées » dans une villa sise sur la commune de Lancy, offrant une étape intermédiaire de préparation à la vie hors institution.

Enfin, sur le plan alcoolique, la Maison de l'Ancre donnera une importance toujours accrue au suivi individualisé. Les personnes souffrant de troubles de l'alcool ont des besoins en matière d'accompagnement et de soins qui ne peuvent être pris en compte par les services de soins de première intention. Les propositions de réponses doivent donc être également !



Témoignage

Pierre Alain Raymond, usager de la Maison de l'Ancre

« Je suis venu à la Maison de l'Ancre il y a quelques années. J'ai rencontré des personnes qui ont des problèmes d'alcool et moi aussi. J'ai choisi de rejoindre une maison que je connaissais déjà le programme et que j'avais besoin d'un soutien pour réaliser mes projets et envisager une abstinence à l'alcool. Je me suis rendu compte qu'il n'était pas possible d'y arriver tout seul. Chez moi.

Par le biais de mon séjour, j'ai pu contribuer à réaliser le projet Ancre-Madagascar et prendre part à un échange de travail en groupe et à un voyage à Madagascar. J'ai pu participer à un voyage. Le projet Ancre-Madagascar a fait évoluer des choses en moi comme la patience, la relation aux autres. J'ai aussi pu découvrir un pays très pauvre où les gens gardent toujours le sourire. Je fais également partie de l'équipe du Bistrot de Belle-Ide, j'aime aller travailler la-bas car j'aime discuter avec les patients et cela me rappelle quand je travaillais dans l'hôtellerie. »

S'épanouir à son travail

Le secteur Admissions et suivis socioprofessionnels oriente et accompagne tous les collaborateurs en emploi adapté qui travaillent dans les ateliers.

Les ateliers adaptés des EPL ce sont plus d'une vingtaine d'ateliers proposant de nombreuses possibilités d'activités.

Ces ateliers adaptés ont une double mission :

- permettre aux usagers d'acquiescer un métier, de développer leurs compétences sociales et professionnelles, et de s'épanouir à une place de travail
- fournir aux clients et partenaires des prestations de service et de production de qualité.

Pour atteindre ces objectifs, les personnes qui y travaillent doivent être bien orientées et correctement accompagnées. C'est le travail du secteur Admissions et suivis socioprofessionnels.

L'équipe de ce secteur, composée de sept maîtres d'atelier et d'une cheffe de secteur, réceptionne les candidatures puis propose un entretien, suivi d'une visite de l'établissement. Au terme de ce premier contact, l'intérêt est évalué et proposé un stage d'évaluation et d'orientation de quatre semaines.

Orientation et suivis socioprofessionnels

Durant cette période, les compétences du stagiaire sont évaluées selon la méthode CAGI: aptitudes manuelles, capacités d'organisation, des motivations et intérêts du résultat de ces observations, des motivations et intérêts du candidat et des postes vacants. Une ou plusieurs orientations sont proposées pour un stage en atelier, qui aboutit généralement à un contrat de durée indéterminée. En 2015, 45 nouveaux collaborateurs en emploi adapté ont été engagés aux EPL, notamment dans nos ateliers. Réceptions et back-office et Conditionnement et assemblage.

Mais le travail de l'équipe ne s'arrête pas là. Après l'embauche, des bilans sont régulièrement effectués en collaboration avec le référent en atelier. L'occasion de s'assurer que le poste occupe le salarié, d'apprécier le travail effectué et de proposer des ajustements. L'objectif est de développer les compétences en emploi adapté.

2015: Ateliers adaptés (places A)

Domaines d'activités proposées	40
Places de travail pour les collaborateurs en emploi adapté	388
Nombre de collaborateurs en emploi adapté bénéficiant d'un contrat de travail (CO)	436
dont stagiaires	8
Nombre de visites individuelles organisées pour des candidats aux ateliers adaptés	82
Nombre de stagiaires collaborateurs en emploi adapté ayant bénéficié d'une évaluation et orientation	61
Bilans socioprofessionnels individuels réalisés	902
Attaque de compétences professionnelles délivrées pour évaluées	139
	332
Salaire horaire moyen en atelier	CHF 6,75
Temps de travail hebdomadaire moyen en atelier adapté	21H
Places de stage pour des bénéficiaires (Office cantonal de l'emploi, Hospice général, Assurance maladie)	215
Collaborateurs encadrants	95 (EPL)



Précieux partenaires

Les services de l'Etat, de la ville et des communes genevoises font confiance aux diverses prestations proposées par les ateliers.

Depuis de nombreuses années déjà, les EPI collaborent avec des communes et services de l'Etat pour développer des ateliers de réparation. Par exemple, collecte et recycle les canotches de neige usagés dans les écoles du canton et plusieurs services administratifs de la Ville de Genève. Nous fabriquons également du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.) pour des espaces publics.

En 2015, un important travail a été réalisé pour la Bibliothèque de la Cité (*lire ci-contre*), qui souhaitait rénover et redynamiser les espaces ouverts aux visiteurs. Nous avons travaillé avec les services de la Ville, de la Société et Serrurerie et DécoDesign qui ont réalisé, en l'espace de trois mois, plus de 200 éléments (dont des tables, des présentoirs et supports pour livres, des bacs à roues, des bancs, etc.). Ce fut une expérience très enrichissante, qui a permis à une quarantaine de collaborateurs et bénévoles de développer leurs compétences et d'acquiescer dans toutes les étapes du projet : conception, fabrication, finitions et pose.

Cet important travail a permis de valoriser la professionnalisme de nos ateliers et de développer de nouvelles opportunités de collaboration. Un grand merci à tous nos clients et partenaires qui, par leur confiance, nous permettent de mener à bien notre mission socioprofessionnelle!



Témoignage

Pascal Dimier, collaborateur en emploi adapté, atelier Serrurerie et DécoDesign

« Les travaux effectués pour la Bibliothèque de la Cité ont requis des compétences très pointues! Mon travail consistait principalement au débagage et à la réparation de nombreux éléments métalliques, ce qui m'a permis d'acquiescer dans de nombreux univers de la bibliothèque.

Je suis content de ma participation à ce projet d'entreprise et d'avoir été impliqué à l'inauguration, au cours de laquelle j'ai pu discuter avec l'architecte.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est quand je pose un travail fini qui était au départ de simples matériaux bruts entre mes mains.

Actuellement je suis une formation en ferromerie dans le but de développer de nouvelles compétences. »



Frédéric Méral, chef du secteur Menuiserie et Ecologie, Véronique Püro, directrice des BMGE, Michel Blanc, chef du secteur Industrie

TROIS QUESTIONS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CITÉ

Véronique Püro, directrice des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Quels travaux avez-vous confiés aux EPI ?

Les EPI ont participé au nouvel aménagement de la bibliothèque de la Cité. Ils ont réalisé, notamment des tables, des bancs, des chaises, et des lettres de gondoles, ainsi que certains éléments d'habillage de structures existantes. Nous avons ainsi confié plus de 210.000 francs de travaux aux EPI.

Quelles sont les raisons de votre choix de collaborer avec notre institution ?

Rappelons que la Bibliothèque de la Cité fut inaugurée en 1991 pour y démembrer l'ancienne bibliothèque de la Maladière. Après plus de 20 ans d'exploitation, les étagères plus générales, la bibliothèque avait besoin d'être rafraîchie et modernisée. Nous avons cherché à intégrer certains métiers répertoriés aux nouveaux usages et intégrer certains évolutions, par exemple les bonnes automatiques de prêts. Dans ce sens, le Conseil municipal de la Ville de Genève nous a accordé un crédit pour l'achat de mobilier et la réaffectation de certains travaux. Au vu du volume important des étagères, les collections, comptent plus de 245.000 documents, nous avons choisi de travailler avec des entreprises qui ont été lancées pour les étagères et un spécialiste du domotique a été retenu. En ce qui concerne le reste du mobilier, nous

avons souhaité approcher des entreprises locales. La centrale municipale des achats et des imprimés de la Ville de Genève nous a permis de trouver des entreprises qui nous a permis d'approcher les EPI. Nous avons tout de suite été enthousiastes à l'idée de faire travailler une entreprise d'intégration sociale. Il en a été de même pour Martial Crasset, le designer sollicité pour nous accompagner dans notre projet et dessiner l'aménagement ainsi que le mobilier. Martial Crasset a été impressionné par les savoir-faire des EPI. Il a été très intéressé par le savoir-faire des professionnels et du personnel de l'entreprise.

Que diriez-vous à une entreprise qui hésite à faire sous-traiter des travaux à des ateliers adaptés ?

Qu'il ne faut surtout pas hésiter. Les EPI nous ont fourni un savoir-faire et une expertise qui nous ont permis de réaliser des projets inédits entre nous et les responsables des équipes concernées qui ont toujours été à l'écoute de nos besoins, de nos remarques et de nos demandes de réajustement. Enfin, les EPI ont été en mesure de fournir les éléments complémentaires dans le respect de délais très serrés, puisque nous sommes parvenus à réaliser l'ensemble du projet. Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce projet en partie grâce aux EPI.

« Made in EPI » !

Chaque année, de nouveaux produits artisanaux sont imaginés et développés au sein des ateliers et des boutiques.

Depuis toujours aux EPI, le savoir-faire artisanal est une importante vitrine. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à nos bougies et savons, vendus dans nos boutiques EPSETERA, que les bénévoles et la mission des EPI ont pu financer leurs projets sociaux et éducatifs. Ces ateliers rencontrent toujours autant de succès. Il est nécessaire de renouveler nos gammes afin d'offrir à notre clientèle des nouveautés plus actuelles, en termes de design ou de développement durable par exemple.

De l'idée au produit

Dans cette optique, les idées de chacun sont bienvenues ! Les collaborateurs des Services socioprofessionnels sont par exemple régulièrement invités à participer à une formation baptisée « De l'idée produite au produit fini ». Cette formation vise à leur permettre d'identifier leur faisabilité technique et commerciale. Les propositions des collaborateurs en emploi adapté sont également prises en compte dans ce processus.

Nouvelles créations

C'est de cette façon que sont nées plusieurs nouvelles créations, comme la gamme de savons Bio (300 kilos produits en 2015) ou les Hôtes à oiseaux fabriqués par l'atelier Menuiserie. La nouvelle gamme « Abage », composée de savons, de bougies, dobjets en bois gravés et de textiles brodés, a également eu beaucoup de succès lors de son lancement. C'est ainsi que nous avons pu développer le produit EPSETERA « made in EPI » continuant à plaisir un plus grand nombre !



Christine Palaise Peirandi (lire son témoignage ci-contre), Christina Jank Reutemann, maître d'atelier et Céle Bize, responsable pédagogique, nous ont permis d'imaginer et de créer en bois gravés et de textiles brodés, ainsi que la gamme de savons Bio confectionnés à partir de produits naturels.

epsetera!
L'artisanat made in EPI

Les articles artisanaux « made in EPI » sont vendus dans les boutiques EPSETERA au 29 de la rue Saint-Joseph à Carouge et au 64-66 de la rue du Grand-Pré, ainsi que sur le site www.epsetera.ch.

Témoignage

Christine Palaise Peirandi, agent technique/vendeuse à la boutique EPSETERA Grand-Pré

« Depuis le mois d'octobre 2014, après 14 ans passés dans un autre service des EPI, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe encadrante de l'atelier/boutique Grand-Pré. Et c'est avec plaisir que je me rends tous les jours sur mon lieu de travail afin d'occuper cette nouvelle fonction qui m'épanouit.

Mon activité est très variée, mais reste axée sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ce que j'apprécie, c'est de pouvoir proposer des ateliers de fabrication de produits artisanaux (savons, cartes de vœux en scrapbooking et arrangements cadeaux) qui seront ensuite fabriqués dans nos ateliers et proposés à nos clients.

Nos collaborateurs en emploi adapté sont heureux et fiers de participer au développement et à la confection de nouvelles créations... leur enthousiasme est un moteur au sein de l'atelier ! »

Un bel avenir pour le secteur Jeunes

Depuis 1990, la réadaptation se met au service de la réinsertion socioprofessionnelle de jeunes en difficulté ou en situation de handicap.

TROIS QUESTIONS À L'OCAS

Natalia Weideli Bacci, directrice générale de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS)

Quel bilan tirez-vous de la collaboration entre l'office AI Genève et le secteur Jeunes des EPI?

Nous tirons un bilan extrêmement positif! La collaboration entre notre office et le secteur Jeunes des EPI remonte à l'origine de la création de ce secteur, lorsqu'il portait encore le nom de «18-28», une collaboration en faveur de nos jeunes en situation de handicap. L'office AI Genève et le secteur Jeunes des EPI a été un premier dans la prise en charge de l'évaluation, de l'orientation et de la formation professionnelle des jeunes assurés de l'assurance-invalidité. Il se présente comme un partenariat extrêmement fiable et incontournable pour notre office dans le domaine de la réinsertion des jeunes.

Pour l'office AI Genève, quels sont les atouts des prestations proposées par ce secteur?

Le secteur Jeunes des EPI est une structure d'évaluation, d'orientation et de formation professionnelle constituée autour d'une équipe de professionnels soude et d'un job coach. Les prestations proposées sont basées sur des évaluations pluridisciplinaires individualisées, portant sur la situation globale de jeunes qui se trouvent souvent en situation critique car confrontés à de multiples difficultés. Cette complexité représente un about essentiel, très apprécié, car elle permet d'acquiescer, tout au long de l'année, des jeunes assurés de l'assurance-invalidité, à leur projet de vie, pour lesquels nous nous appuyons sur les compétences de l'équipe de jeunes en rupture scolaire ou ayant abandonné pré-maturément leur formation en raison de problématiques de santé, confrontés à leur dernière chance de pouvoir se former en vue d'intégrer un jour le marché du travail.

Témoignage

Samuel Schmutz termine cette année son CFC en tant que mécanicien de production au sein de l'atelier mécanique.

«Je suis originaire de Fribourg. À mon arrivée au secteur Jeunes des EPI, j'ai été accompagné par plusieurs collègues et j'ai pu commencer dans différents domaines. Finalement, j'ai pu commencer ma formation ATP à l'atelier mécanique des EPI tout en ayant une chambre à la Résidence.

J'ai eu mon diplôme en 2014. Je n'étais pas sûr de continuer mon parcours de formation. Par la suite, je me suis dit qu'il serait dommage de s'arrêter alors que je suis jeune, j'ai donc décidé de continuer ma formation avec le CFC de mécanique de production, que j'ai démarré avec, si tout se passe bien, au mois de juillet 2016.

J'ai la chance d'avoir été très bien intégré dans l'équipe de travail et je me suis senti soutenu. C'est agréable de travailler avec des collègues pour communiquer avec moi et ils sont tous très disponibles pour m'aider dans les tâches de l'atelier. Je suis également à disposition quand cela est nécessaire et je suis ravi de pouvoir aider mes collègues quand ils en ont besoin.

J'apprécie ce métier car il est varié et qu'il me permet d'effectuer différentes activités sur plusieurs machines dans la même journée.

Si j'obtiens mon diplôme, je pense essayer de chercher un travail à Fribourg ou à Neuchâtel, mais quoi qu'il arrive les EPI et mes collègues vont beaucoup me manquer»



Surmonter les obstacles

Destinée principalement à un public éloigné du marché de l'emploi, la mesure ARVA est autant un élément d'insertion sociale que d'insertion professionnelle.

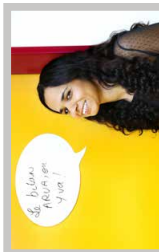
Dans les Services socioprofessionnels des EPI, les bénéficiaires d'une mesure professionnelle peuvent être accueillis dans l'unité ARVA - « Atelier de Réinsertion dans la Vie Active ». Cette mesure s'adresse à des personnes suivies par l'hospice général, par l'intermédiaire d'une structure interne « Unité de Retour à l'Autonomie (URBA) ».

La mesure ARVA est née en 1990. D'abord pensée et organisée pour les personnes souffrant de troubles du dévouement sur 6 à 12 mois, dont 3 mois de stage en atelier. Au fil des années, elle a évolué et s'est transformée en mesure d'observation. Actuellement, l'unité ARVA réalise des mesures d'évaluation/orientation (aide au diagnostic) de 8 semaines dans des locaux situés au 1er étage du n° 205 de l'avenue de la République. Les ateliers qui ont commencé la mesure pour l'année 2015 débutent le 5/2.

Quatre axes d'évaluation

Élément d'insertion sociale et d'insertion professionnelle, la mesure ARVA vise à accompagner les personnes en situation de handicap, d'apprentissage et d'intégration sociale. Ceci est effectué selon quatre axes spécifiques, à savoir l'image de soi, l'engagement (responsabilité), l'environnement (alliances), ainsi que l'adaptation à la nouveauté. A relever que dans des situations très clairement professionnelles, l'Unité Espace Emploi a permis de réaliser des ateliers de 4 semaines supplémentaires dans des ateliers des EPI, soit un stage externe de même durée dans une entreprise.

Le travail de l'équipe ARVA se situe donc plus sur une évaluation psychologique et sociale du bénéficiaire que sur une évaluation purement professionnelle. Le rapport de stage qui est rédigé immédiatement après le bilan final, auquel participent tous les intervenants, est centré sur des solutions ou des pistes susceptibles de permettre au bénéficiaire de surmonter les obstacles qui l'empêchent de reprendre une activité.



Témoignage

Layla El Mohrad, assistante sociale à l'Hospice général

« Je fais appel à l'équipe des bilans socioprofessionnels depuis 2014. Travaillant avec un public souffrant de troubles de l'attention, j'ai eu de plus en plus de difficultés à « vendre » ce bilan à mes bénéficiaires. En effet, ils ont souvent déjà été soumis à divers tests, bilans et mesures « intrusées ».

Avec le bilan ARVA, l'équipe ne se limite pas à pointer des forces à l'emploi. Les maîtres sociaux ont travaillé sur la confiance en soi et de valorisation des compétences. Si bien que les participants reprennent confiance en eux et m'ont permis de leur proposer un projet de retour à l'emploi. A la fin du stage, nous nous rencontrons avec la personne et son maître de réadaptation pour étudier la faisabilité de ses projets. Ces échanges ont permis de nous rendre compte de nos réussites, de nous voir travailler ensemble tout en restant à l'écoute de leurs aspirations. »

Bâtir le futur

Rénover, poser les fondations de nouveaux projets, étoffer notre capacité d'accueil et gérer un service performant... L'année 2015 a été riche en aménagements.

En 2015, l'offre immobilière des EPI s'est étoffée avec la location d'un nouveau site, en collaboration avec la ville de Lancy, les EPI ont accédé à une villa entièrement rénovée, située dans le parc Chuit. 5 places de résidence destinées à l'accompagnement de personnes alloco-dépendantes y ont été créés en fin d'année.

Autoconstructions de construire

Des autorisations de construire ont été obtenues, notamment pour l'aménagement de deux nouvelles chambres sur le site des Avanchets et pour la rénovation et l'aménagement de deux nouvelles chambres dans la résidence du Deffinmann, à La Combe (lire en page 42).

Rénovation des cuisines

L'important chantier de rénovation des cuisines des résidences, réalisé grâce au concours de La Loterie Romande, a été terminé en 2015. Pas moins de 20 cuisines ont été remodelées et renouvelées selon les besoins des utilisateurs. Un chantier dérangeur mené dans le respect des délais, des budgets, des normes et du confort des utilisateurs.

Gestion des assurances

Un nouveau courtier accompagne désormais les EPI pour la gestion du portefeuille d'assurances. Après une sélection sur la base d'appels d'offres, la société Loyco a été choisie

pour défendre les intérêts des EPI en termes de gestion, consultation, conseil et suivi de cas d'assurance. Cette nouvelle collaboration a déjà permis l'optimisation et l'aquisition des couvertures d'assurance, ainsi qu'une gestion proactive des cas de sinistre.

Politique d'achats

Les prestations du service ont été enrichies par l'arrivée d'un acheteur qui œuvre à la mise en place d'un service Achats, orienté vers une politique d'achats responsables, avec une forte expertise en termes de négociation et sélection des fournisseurs. Intégrer au service un profil de achats, avec une expertise en matière de gestion de stocks, est une grande rigueur dans le suivi et le choix des fournisseurs.

Technique et infrastructures 2015

Restauration	
Repas	320000
Manifestations externes	72
Jours de prise en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	9335
Immobilier et équipements	
Interventions techniques	3000
Heures de travail en interne	130000
Chantiers effectués par l'équipe peinture	110
Surfaces peintes par mois	135000 m ²
Longs traités	
Nombre de sites en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	240'000 pers
Logistique	
Passagers transportés	21780
Mouvements de marchandises	10372
Interventions sur véhicules	608
Demandes d'équipement traitées	2500
Demandes d'équipements traitées	411
Jours de prise en charges pour personnes en situation de handicap et/ou difficulté d'insertion	9550



Chaque jour 750 repas sont confectionnés dans la cuisine située sur le site de La Combe.

Nettoyage adapté

Depuis février 2015, une équipe composée de trois usagers des EPI et d'un agent technique assure l'entretien des surfaces du site de la route de Chêne.

Assurant l'entretien du site de la route de Chêne, essentiellement occupé par les services administratifs, le trafic des EPI était effectué par une entreprise privée. Afin de parvenir à internaliser l'entretien de ces surfaces, plusieurs objectifs ont été fixés à l'atelier propreté & hygiène du bâtiment :

- Sélectionner les candidats grâce à un processus de postulations internes
- Mettre en place un système de « nettoyage de jour » adapté aux activités administratives
- Préparer les usagers à un retour dans le premier marché de l'emploi
- Assurer des prestations égales, voir supérieures, à celles fournies par une entreprise de nettoyage privée, afin de valoriser cette activité auprès de tous les collaborateurs.

Première étape avant d'autres sites

Plusieurs actions ont été mises en place pour parvenir à assurer le succès de cette internalisation. La démarche, les équipes et les techniques de nettoyage employées ont par exemple été présentées aux collaboratrices et collaborateurs de la route de Chêne.

Les objectifs ont été atteints après quelques mois d'activité. De plus, les collaborateurs en emploi adapté ou les usagers apprécient de travailler sur ce site (*lire le témoignage de José Dégano ci-contre*).

Cette première étape formalisée s'inscrit dans un projet plus ambitieux : élargir cette prestation à d'autres sites de la route de Chêne. Les équipes de nettoyage et de handicap et/ou difficulté d'insertion pourront accéder à cette activité formalisée et valorisée.



Témoignage

José Dégano, collaborateur en emploi adapté et agent de propreté

« Depuis une année, je travaille sur le site du 48 route de Chêne, en tant qu'agent de propreté. Je m'occupe de nettoyer les surfaces de la route de Chêne, travail qui me permet de me déplacer dans les différents secteurs du bâtiment et il y a beaucoup de variété.

Dans la même matinée, je peux, par exemple, faire les nettoyages de bureaux avec l'équipe, puis assurer seul la propreté et l'hygiène de la cafétéria et ensuite remplacer les consommables des machines pour nos linges et matériels lavables.

Avec Johnny Manosikas (au centre sur la photo en haut à droite), notre responsable, je perfectionne mes techniques et continue d'apprendre, il est très pédagogue et nous encourage à avoir une petite équipe avec une bonne ambiance entre collègues. »



Degré de satisfaction

Le degré de satisfaction des collaborateurs « clients » a été mesuré par un questionnaire envoyé par mail à six personnes concernées. Après 10 mois d'activité, 97% des personnes se disent satisfaites voire très satisfaites des prestations des équipes internes de nettoyage (*lire le témoignage de Tatiana Monaro ci-contre*).



Témoignage

Tatiana Monaro, assistante de direction

« Lorsque j'ai appris la mise en place de l'internalisation des nettoyages à la route de Chêne, j'ai trouvé l'idée réussissante. En effet, le site étant majoritairement administratif, nous avons peu l'occasion d'échanger avec des collaborateurs des ateliers.

J'étais un peu inquiète de devoir arrêter mon travail à un moment donné pour laisser l'équipe de nettoyage intervenir, mais ces inquiétudes ont très vite disparu : tout se fait de manière naturelle et sans interruption pour mon travail.

L'équipe est très sympathique et discrète. J'apprécie de croiser les collaborateurs et de discuter avec eux. Le plus, l'équipe de nettoyage nous aide à améliorer nos pratiques de nettoyage avec par exemple une carte de présentation à leur arrivée à Chêne ou des cartes de vœux pour la fin d'année. C'est une très belle collaboration ! »

Le défi du « Delphinium »

Cet appartement situé sur le site de La Combe a été rénové et réaménagé en un temps record afin d'offrir deux places d'accueil supplémentaires.

Les usagers et les équipes accompagnantes de l'appartement «Delphinium» ont été particulièrement sollicités en 2015! En effet, la rénovation de cette résidence s'est déroulée en deux phases consécutives. La cuisine et la salle manger ont d'abord été remodifiées et aménagées afin de répondre au mieux aux besoins de la population accueillie. Puis le lieu de vie a été entièrement réorganisé, afin d'aménager deux nouvelles chambres et un patio.

Le défi majeur de cette réalisation a été de continuer l'exploitation de cette résidence durant les travaux et de les réaliser dans un laps de temps le plus court possible.

Les propositions d'aménagement, les plannings et les options à envisager pour sauvegarder le confort et l'accès des résidents à leur chambre en toute sécurité ont été évalués et discutés avec les équipes et leur hiérarchie. Des nombreux besoins ont été pris en compte tout en jonglant avec les contraintes techniques et opérationnelles.

Financé à hauteur de CHF 300'000.- par les fonds de la FONDRIE, le chantier s'est déroulé en 3 mois environ, après avoir été précédé par une phase de planification et de planification d'aménagements provisoires pour les activités du jour, ainsi que la sécurisation des zones de travail afin de ne pas mettre en danger la population vivant sur les lieux.

Au final, ce projet a permis de créer :

- Deux places supplémentaires pour un nouveau programme socio-éducatif
 - Des espaces communs réaménagés et modernisés
 - Une cuisine moderne et fonctionnelle
 - Du mobilier rénové et modulable, avec des équipements économes en énergie.
- La réussite de ce projet est surtout marquée par l'implication et le bien être des utilisateurs qui peuvent ainsi bénéficier d'un nouveau cadre de vie mieux adapté, fonctionnel et évolutif.



Témoignage

Adrien, résident au Delphinium

« Je suis arrivé à l'appartement Delphinium en novembre 2013. Je suis suivi tout au long de la journée par la même équipe que je connais, qui me comprend et en qui j'ai confiance.

Tous les matins, je me lève et retrouve le veilleur. Ensuite j'accueille avec un grand sourire l'équipe du matin pour leur dire bonjour. Au petit déjeuner je mange mon yaourt au chocolat préféré. Il y a toujours une petite réserve pour moi dans le réfrigérateur.

Je suis gourmand et j'aube aller me promener et boire un verre à l'extérieur j'apprécie particulièrement les promenades dans le village. Pour nous de résidence ou le bar-room du village. Pour nous y rendre, nous prenons le bus ou allons à pieds. Parfois, j'ai des rendez-vous et le planning de la semaine est adapté. Des visites chez le médecin ou de la famille. Ces moments me font très plaisir et je les attends avec impatience. »

Proximité de terrain

En 2015, le périmètre d'activité des ressources humaines s'est élargi.

Gestion des compétences

Une nouvelle organisation du Service gestion des compétences a été mise en place, qui passe par la redéfinition de certains rôles et une exigence accrue de niveaux de formation et de certification (CAS en ingénierie de formation, gestion de projet, Évolution des Services des ressources humaines, etc.). Pour que chaque élève ait le droit de réussir, il faut aussi adapter les attitudes et compétences répondant, sur cet axe, à «managéral», aux besoins des EPI. La mission reste avant tout de contribuer activement à l'intégration et à la réinsertion de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion, en soutenant et encourageant leur formation et celle de leurs encadrants.

Gestion des ressources humaines

2015 aura marqué le début de la consolidation du partenariat entre les métiers et les ressources humaines. Cette proximité avec le terrain a favorisé un meilleur suivi des problématiques RH telles que la gestion des cas d'absence et des remplacements, ou encore facilité la mobilité interne. D'autre part, les binômes Responsable RH – Gestionnaire RH ont, à titre d'exemple, piloté et coordonné plus d'une centaine de recrutements, ce qui a impliqué le traitement de dossiers de recrutement, la gestion de candidatures régulières qui en découlaient ont permis de développer des liens de confiance réciproque.

Dans ce cadre et grâce à l'application de la directive transverse « Procédure de recrutement » en cas d'installations de droit public et des entités subventionnées, les ressources humaines des EPI ont développé un partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi, lequel s'est concrétisé par l'engagement de 24 candidats en recherche d'emploi. Nous

entendons poursuivre sur cette voie en 2016 et ainsi encore mieux répondre aux attentes de notre Département de tutelle, le DDDS.

Politique institutionnelle RH

La politique de ressources humaines aux EPI, sous l'impulsion de la nouvelle direction générale et du Conseil d'administration, s'oriente depuis bientôt deux ans dans des missions de développement de gestion des compétences et d'adaptation des ressources humaines aux besoins et attentes contournables et peu compréhensibles, il est maintenant admis que la principale valeur ajoutée des Services des ressources humaines se situe dans le développement d'une expertise orientée sur le facteur humain.

Jusqu'à aujourd'hui tacite, cette nouvelle politique est désormais formalisée dans un document, en cours de validation, élaboré par un groupe paritaire.



Cadres, chefs de secteurs et responsables RH participent à une formation sur l'entretien de service animée par Laure Barros, juriste aux EPI.

Cap sur la Cité des métiers

En novembre 2015, les EPI ont participé pour la première fois à l'exposition phare de Suisse romande dédiée à la formation.

Avec 200 exposants présentant 300 métiers différents sur plus de 25 000 m², l'Expo a été le plus grand événement de formation de Suisse dans le domaine de la formation. Les EPI y ont pris part en 2015 avec plusieurs objectifs :

- Susciter des vocations dans les métiers pratiqués aux EPI avec une filière de formation spécifique et reconnue en Suisse
- Démontrer l'attractivité des professions socio-éducatives (éducateurs spécialisés et assistant socio-éducatif) et socio-professionnelles (maître socio-professionnel)
- Développer des partenariats avec d'autres institutions et avec le réseau social genevois
- Concevoir et animer un stand attractif pour les jeunes tout en favorisant la transversalité au sein des secteurs de l'institution.

Grâce à l'active participation des collaborateurs (23 collaborateurs des Services socio-éducatifs, 23 collaborateurs des Services socio-professionnels, 23 collaborateurs des Services socio-éducatifs, 23 collaborateurs des Services socio-professionnels), la participation du jeune public aux activités proposées a été une vraie réussite, notamment un « bowling adapté » qui a remporté tous les suffrages.

Films et dépliant

Des supports de communication réalisés pour l'événement ont été mis à disposition des visiteurs : un dépliant « Les métiers du social aux EPI » a été distribué à 4500 exemplaires, et 3 films présentant les métiers phares (éducateur spécialisé, assistant socio-éducatif, maître socio-professionnel) ont été projetés sur le stand, sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

Nombreuses visites

Durant les six jours d'exposition, les EPI ont accueilli sur le stand des Conseillers d'Etat, Anne Emery Bonacina (DIP) et des membres du Grand Conseil, des représentants de la Confédération suisse, des membres de la Commission des parlementaires (notamment Imad, Hospice général...) et des personnalités politiques (députés du Grand Conseil...) et un public bilingue très intéressé par les professions du champ social.



Les jeunes visiteurs ont fait la queue pour tester le bowling adapté par les Services socio-professionnels.



Philippe Tschimminich et Steve Membréz, chefs de projet de l'unité de prévention, santé et sécurité de l'infirmerie de santé au travail.

Anges gardiens

Le projet de création d'une unité « prévention, santé, sécurité » s'est concrétisé en 2015 en deux étapes.

Dès le 1^{er} janvier 2015, les Services des ressources humaines ont été intégralement rattachés à la direction générale.

Cette unité a ensuite été complétée par l'embauchement, au 1^{er} août 2015, d'une infirmière de santé au travail à 80 %.

L'unité « prévention, santé, sécurité » informe et conseille la direction générale pour les questions concernant la santé et la sécurité. Elle veille à l'organisation de la sécurité, à son adéquation et à son actualisation en fonction des normes et des dangers. A des fins d'amélioration, elle procède notamment à des audits de sécurité. Elle collabore étroitement avec les directions de service, ses constats et recommandations. Elle en assure le suivi en contrôlant la mise en place des mesures et leur adéquation.

L'unité « prévention, santé, sécurité » assure également, en collaboration avec la hiérarchie et les responsables en ressources humaines, une systématisation du processus

de suivi des absences; elle intervient, conseille et traite les accidents de travail, le réseau médecin-conseil, AI, collaborateur et hiérarchie.

La santé en 2015

- 45 collaborateurs vaccinés contre la grippe saisonnière
- 75 collaborateurs (hors situation de maternité) ont bénéficié en 2015 d'un bilan de santé à l'aide d'une équipe de 1545 collaborateurs, 166 infirmières, 166 infirmiers directs avec l'infirmière au cours de 96 entretiens individuels
- 10 réaménagements de postes de travail suite à une analyse ergonomique
- Création et pose des 4 numéros d'urgence (police, pompiers, urgences santé et intoxication) sur les combinés téléphoniques et mobiles EPI.

Ensemble des collaborateurs

Répartition par statuts

Fiers, auxiliaires, emplois de solidarité, apprentis, stagiaires et collaborateurs en emploi adapté

	Femmes		Hommes		Total		%	
	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes
Fiers	324.05	403	269.10	297	593.15	700.00	53.84%	52.87%
Auxiliaires	300.75	48	18.50	31	46.25	79.00	4.20%	5.97%
Emplois de solidarité	12.00	12	284.60	328	639.40	779	38.40%	58.86%
Apprentis	15.00	15	4.00	4	19.00	19.00	1.72%	1.46%
Stagiaires*	29.00	29	18.00	18	47.00	47.00	4.27%	3.55%
Collaborateurs en emploi adapté	131.01	162	224.67	276	355.68	438.00	32.29%	33.08%
Total	543.81	669	558.87	655	1102.68	1324	100%	100%

* Cumul stagiaires gérés en 2015 par le Service gestion des compétences (stagiaires écoles et indépendants)

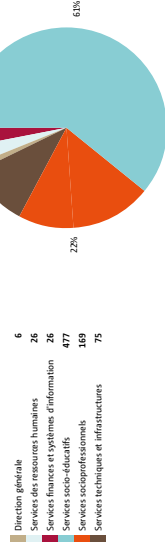
Une diversité exceptionnelle

Les ETP emploient 1324 personnes à fin 2015, dont :

53% de collaborateurs fonctionnaires ou employés en période probatoire, 33% de collaborateurs en emploi adapté, 6% de collaborateurs auxiliaires, 3% de collaborateurs en emploi de solidarité, 4% de stagiaires, 1% d'apprentis

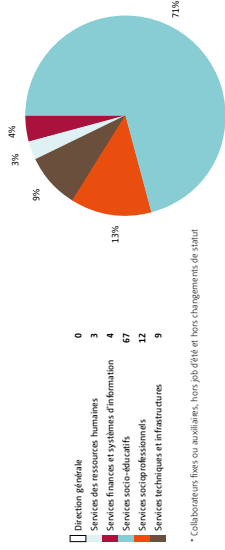
Répartition de l'ensemble des collaborateurs

Nombres et pourcentages par services



Engagements 2015

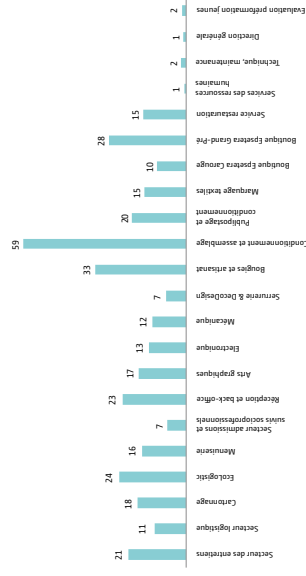
Nombre de collaborateurs et pourcentages par services (fixes et auxiliaires)



* Collaborateurs fixes ou auxiliaires, hors job d'été et hors changements de statut

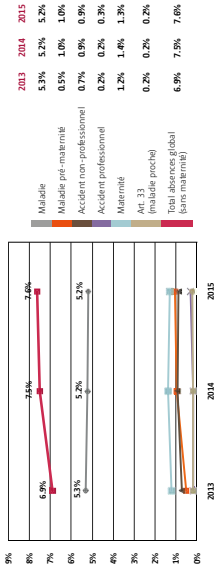
Collaborateurs en emploi adapté

Par atelier (en ETP, base 14660h)



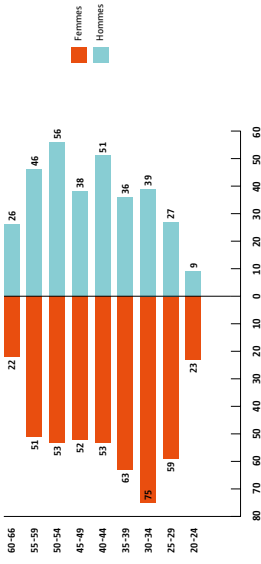
Taux d'absences

En pourcentages par motifs (fixes, auxiliaires, apprentis)



Pyramide des âges

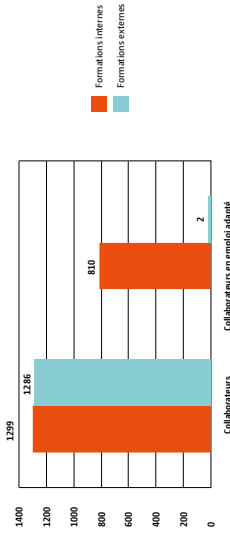
Répartition hommes - femmes (fixes et auxiliaires)



Formations des collaborateurs

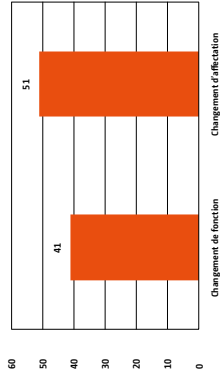
En nombre de jours

	Formations internes	Formations externes
Collaborateurs	1299	1286
Collaborateurs en emploi adapté	810	2



Mobilité interne

Fixes, auxiliaires



Mobilité interne

Depuis 2014, nous engageons un accroissement des mouvements de personnel, tant pour les collaborateurs fixes que pour les auxiliaires. La mobilité interne constitue un moyen de renouveler la motivation, de développer les compétences et la polyvalence. Les Services des Ressources Humaines mettent en œuvre un accompagnement de cette pratique avec l'ensemble des services.

ERP : un outil évolutif

L'ERP est l'outil de gestion des EPI visant à unifier et centraliser la saisie des données de tous les services de l'institution. C'est aussi le premier projet transversal d'envergure qui a réuni tous les services des EPI.

L'ERP se décline principalement en 3 modules utilisés par 860 collaborateurs Finances (depuis en 2013), Logistique et Projet de Vie (tous deux livrés en 2014).

Bien qu'orientés au moment de leurs livraisons, ces modules ont permis de répondre aux exigences des utilisateurs. Dans cette optique, trois commissions de représentants des utilisateurs (Projet de Vie, Logistique et Finances) ont été créées. Ces commissions font évoluer l'ERP tout en étant un lieu d'échange et d'expression des besoins visant à tenir compte des exigences métiers.

Gestion des stocks

Certaines évolutions ont même fait l'objet d'un véritable projet. Ainsi, lors de l'inventaire de nos stocks, les métiers concernés ont souligné les difficultés de gestion de celui-ci en lien avec l'ERP. Afin de simplifier ce processus, le Service des systèmes d'information a lancé un projet de gestion des stocks qui a permis d'éviter des saisies fastidieuses et de diminuer le temps passé à faire l'inventaire physique en fin d'année.

A chaque métier ses évolutions

Le socle de base des fonctionnalités de l'ERP est maintenu et amélioré. C'est ainsi que les commissions des métiers. Le projet ERP est donc terminé. Les commissions des représentants utilisateurs, pilotées par les métiers, continuent à faire évoluer cet outil à travers des demandes de changement de réflexion sur l'organisation du travail et de plans de formation. L'ERP continue désormais à s'améliorer dans le cadre de la maintenance évolutive du produit, guidée par les besoins des métiers.

La technologie au service de chacun

En 2015, le Service des systèmes d'information a développé de nombreuses améliorations pour les collaborateurs et les usagers.

Au-delà d'une messagerie fiable, d'un accès internet sécurisé et d'ordinateurs performants, le Service des systèmes d'information travaille au quotidien à améliorer la qualité des services rendus.

Du matériel au goût du jour

Les ordinateurs mis à disposition dans les lieux de vie pour les résidents sont pratiquement tous renouvelés et ont été migrés vers Windows 7. Ceci permettra aux usagers d'utiliser des outils mieux adaptés à leurs besoins.

Pour les collaborateurs et intervenants externes, le Service des systèmes d'information a modernisé une quinzaine de salles de réunion en les équipant de vidéo projecteurs plus puissants et d'une connectique habillée.

Un réseau haut débit

Le Service des systèmes d'information a amélioré, en 2015, la connexion au réseau des EPI grâce à la fibre optique pour 5 sites : l'atelier marquage textile des Acaïas, le centre de jour Senette, les résidences des Avanchets, des Pâquis et l'appartement de Meiner. Les collaborateurs ont souligné une amélioration notable de la réactivité et du confort de leurs outils informatiques.

S'adapter au lieu et aux contraintes

Comment permettre à des collaborateurs des EPI de travailler sur un site des HUG comme s'ils travaillaient aux EPI ? C'était la problématique posée par le renforcement de l'équipe mobile de l'UPDM à Jélie-Idée. Le Service des systèmes d'information y a répondu en fournissant un accès sécurisé à l'ERP et en mettant en place des moyens matériels adaptés aux EPI et en mettant en place des moyens matériels adaptés au sein même d'un bâtiment des HUG.



Orienté métier

L'atelier de marquage textile, aux Acaïas, faisait face à des difficultés de gestion de son stock de matière première textile digitale sur un poste de production, crucial pour l'activité de broderie. Le Service des systèmes d'information a proposé de remplacer le poste de travail concerné. La nouvelle station de travail a mené stabilité, rapidité et confort dans les digitalisations. De plus, le Service des systèmes d'information en a profité pour améliorer les capacités de chargement de fichiers sur les ordinateurs. Au final, c'est toute la productivité des outils qui s'en est trouvée améliorée.

Rapport financier

Bilans	54
Comptes d'exploitation	56
Rapport de l'organe de révision	60

Bilans au 31 décembre 2015

	Notes*	CHF	31.12.2015 CHF	CHF	31.12.2014 CHF
Actif					
Actif écartant					
Liquidités	4.1		4 695 384		3 771 091
Clients	4.2	4 734 837	4 055 880		5 729 983
Provision pour débiteurs douteux	4.2	(566 595)	(556 991)		(566 595)
Débiteurs divers	4.3	1 387 781	3 768 292		3 696 889
Provision pour débiteurs douteux	4.3	(109 936)	(95 179)		(95 179)
Stocks de matières et produits finis	4.4	5 295 54	489 600		1 980 549
Travaux en cours	4.5	72 315	120 288		619 888
Comptes de régularisation actif			601 969		2 418 444
Total de l'actif écartant	4.6		1 793 778		11 885 981
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles					
Immeubles	5.1	42 529 703	43 728 074		43 728 074
Immeubles avec affectation limitée	8.1	853 836	872 836		872 836
Autres immobilisations corporelles	5.2	12 764 444	13 160 356		13 160 356
Autres immobilisations corporelles avec affectation limitée	8.1	980 695	736 643		736 643
Total des immobilisations corporelles			57 138 628		58 696 929
Immobilisations financières	5.3		411 866		411 762
Total de l'actif immobilisé			57 550 544		59 308 571
TOTAL DE L'ACTIF			70 177 912		70 795 532

	Notes*	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Fournisseurs		2 192 532	1 937 079
Gérancier Etat de Genève (CIS)	6.1	4 397 44	5 729 983
Créditeurs divers	6.2	866 529	3 104 51
Créditeurs établis	6.3	267 132	497 889
Comptes de régularisation passif	6.4	1 287 396	527 489
Provisions à court terme	7.3	1 101 835	1 122 354
Engagements de leasing - part à court terme	7.1	190 843	158 632
Dettes hypothécaires - part à court terme	7.2	336 522	336 522
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à court terme	7.4	2 700 761	2 858 682
Total des capitaux étrangers à court terme		9 561 338	8 758 643
Capitaux étrangers à long terme			
Engagements de leasing - part à long terme	7.1	266 506	231 350
Dettes hypothécaires - part à long terme	7.2	14 037 436	14 573 978
Provisions à long terme	7.3	1 690 002	2 132 393
Subventions non dispensées à restituer à l'Etat	9.3	1 009 330	519 192
Subventions d'investissement reçues - produits différés - part à long terme	7.4	35 363 859	37 590 753
Total des capitaux étrangers à long terme		52 307 140	54 897 666
Capital des fonds			
Fonds avec affectation limitée	8.1	67 767	59 964
Fonds avec affectation limitée - Don de la Loterie Romande		1 460 516	1 550 515
Fonds avec affectation limitée non utilisés - Don de la Loterie Romande	8.1	1 900 000	1 500 000
Fonds avec affectation limitée - Fondation FONDEPI	8.1	292 300	0
Total des capitaux des fonds		3 394 533	3 110 489
Capital de l'organisation			
Apports	9.1	10 923 488	10 923 489
Résultat des exercices antérieurs	9.2	(6 671 275)	(6 671 275)
Résultats cumulés sur la durée du contrat	9.2	328 331	0
Résultat de l'exercice	9.3	312 419	328 331
Total du capital de l'organisation		4 884 934	4 600 545
TOTAL DU PASSIF		70 177 912	70 795 532

* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 Selon les normes «SWISS GAAP RPC»

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 Selon les normes «SWISS GAAP RPC»

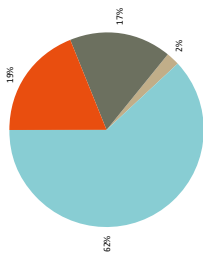
	2015 Budget	2015 Effectif	2015 Ecart	2014 Effectif
Produits d'exploitation				
Revenus de la formation professionnelle	8 110'000	8 523 350	413 350	8'088'135
Revenus des pensions	16 169 779	16 279 170	109 391	15 668 164
Revenus des séjours en centre de soins	866 861	644 937	(221 924)	805 566
Revenus de la fabrication	4 128 627	4 539 016	410 390	4 168 811
TVA sur revenus de la fabrication	(153 645)	(168 490)	(14 845)	(155 980)
Autres revenus des prestations	147 790	140 466	(7 324)	147 911
Revenus des locations et autres	565 552	676 155	110 603	630 213
Revenus de la cafétéria et du restaurant	1 740 000	1 568 913	(171 087)	1 528 770
TVA sur revenus de la cafétéria et du restaurant	(9 2051)	(88 856)	3 184	(87 895)
Revenus du secteur technique et infrastructure	62 000	198 822	136 822	89 748
TVA sur revenus du secteur technique et infrastructure	(804)	(12 972)	(12 168)	(7 520)
Participation onéreuse aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonale de l'emploi	17	6 133 139	6 574 279	441 140
Revenus des prestations au personnel et à des tiers	300 031	394 601	44 569	399 638
Don de la Loterie Romande	0	746 000	746 000	0
Attribution aux fonds avec affectation limitée	0	(746 000)	(746 000)	0
Subventions:				
- de fonctionnement - montaires	10.1	60 688 040	59 993 585	704 455
- d'investissement reçues - produits différés	10.1	2 889 556	2 654 816	(184 740)
Total des produits d'exploitation	101 774 676	102 044 192	269 516	99 688 857
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(78 831 083)	(80 761 819)	(1 530 736)	(77 322 981)
Frais médicaux	(80 000)	(85 176)	(5 176)	(123 149)
Alimentation	(3 566 093)	(3 608 960)	(42 868)	(3 486 627)
Entretien	(2 316 000)	(2 156 729)	159 271	(2 147 344)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules	(2 195 500)	(2 187 448)	(7 948)	(2 269 270)
Locations	(3 900 000)	(3 443 644)	456 356	(3 409 645)
Amortissements	(3 841 000)	(3 638 874)	204 226	(3 798 150)
Eau et énergie	(1 395 000)	(1 310 750)	84 250	(1 273 793)
Éclairage	(411 000)	(393 969)	17 031	(338 773)
Frais de bureau et d'administration	(1 865 247)	(1 948 814)	(83 567)	(1 488 199)
Outillage et matériel de production	(1 567 018)	(1 378 261)	188 757	(1 671 199)
Primes d'assurance et autres charges d'exploitation	(13 189 937)	(8 781 148)	44 178	(12 207 388)
Total des charges d'exploitation	(101 289 899)	(100 938 957)	350 942	(98 549 918)
Résultat d'exploitation	484 597	1 105 235	620 637	1 139 948

	2015 Budget	2015 Effectif	2015 Ecart	2014 Effectif
Résultat d'exploitation (reporté de la page précédente)	484 597	1 105 235	620 637	1 139 948
Produits financiers	0	112	112	247
Charges financières	(442 487)	(428 184)	14 304	(443 098)
Résultat financier	(442 487)	(428 072)	14 415	(443 852)
Résultat ordinaire	42 510	677 163	634 653	696 096
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Produits exceptionnels et d'exercices antérieurs	10.4	49 438	49 438	174 661
Charges exceptionnelles et d'exercices antérieurs	10.4	0	0	(85 531)
Résultat exceptionnel (ou relèvement d'un exercice antérieur)	0	49 438	49 438	79 130
Utilisation des fonds avec affectation limitée	8.1	15 946	15 946	12 197
Utilisation des fonds avec affectation limitée	8.1	60 000	60 000	60 000
Variation du capital des fonds	0	75 946	75 946	72 197
Résultat de l'exercice avant répartition	42 510	802 547	760 036	807 523
Part revenant à l'Etat	0	(490 128)	(490 128)	(519 120)
Résultat de l'exercice après répartition	42 510	312 419	269 909	288 403

* Les notes peuvent être consultées auprès du Service des finances.

Total des produits

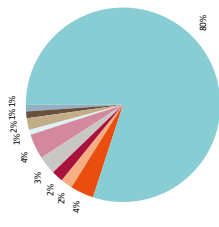
En pourcentage



Subvention Etat Genève	62
Revenus	19
Services socio-professionnels	17
Revenus	0
Services socio-éducatifs	2
Autres revenus	0
Revenus	2
Services techniques et infrastructures	0

Total des charges

En pourcentage



Salaires et charges sociales	80
Alimentation	4
Nettoyage et blanchisserie	2
Entretien immeubles, véhicules et mobilier	2
Locations	3
Amortissements	4
Eau et énergie	1
Frais de bureau et administration	2
Achat marchandises pour ateliers	1
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation	1
Autres	1
Autres	1
Autres	1
Autres	1

Rapport de l'organe de révision
au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des
Etablissements publics pour l'intégration
Collonge-Bellerive

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Etablissements publics pour l'intégration, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance ci-joint n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable de la mise en œuvre et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit ne peut pas garantir l'absence de fraudes ou d'erreurs. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales de la République et Canton de Genève.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 796 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwcc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Nicolas Biderbost
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Jonathan Daddou
Expert-réviseur

Genève, le 26 avril 2016

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

Conseil d'Administration (Depuis le 1er mai 2014)

Président

M. Serge Bednarczyk

Membres

Mme Monique Baud

M. Laurent Bertrand

M. Michel Burn

Mme Ayari Felix Bihannetti

Mme Bérengère Gaubier

M. René Kametzin

Mme Anne-Marie Oberzon

M. Michel Plus

Mme Christine Sordaly Mogan

M. Guy Volance

Conseil de direction

Directeur général :

M. Alain Riby

Directeur des Services socio-éducatifs :

M. Stéphane Biglione

Directeur des Services socioprofessionnels :

M. Serge Langon

Directeur des Services des ressources humaines :

M. Anoké Wicki

Directeur des Services finance et systèmes d'information :

M. Gilles Stähli

Directeur des Services techniques et infrastructures :

M. Fabio Orsando

Contact

contact@epige.ch

tél. +41 22 349 07 00

48, route de Chêne | 1208 Genève

www.epige.ch

Communication

communication@epige.ch

tél. + 41 022 349 08 06

Impressum

Conception et réalisation: EPI - Atelier Arts graphiques

Textes: EPI

Photos: Magali Grandin

Photos p.7 : © DRK

Impression: EPI - Atelier Arts graphiques

Couverture: papier Euroset 240 g/m²



Intérieur: papier Cocoon 100 g/m²



Papier socle de simplification, la forme masculine est utilisée pour le genre masculin et le genre féminin



Avec le soutien de:





Projet de Budget EPI 2017-2019

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
Subvention cantonale pour l'exploitation	63'242'839	66'221'039	68'785'839
Revenus des pensions	17'837'712	18'737'612	19'172'052
Revenus réadaptation	14'315'982	14'465'982	14'765'982
Revenus ateliers de production	4'336'745	4'386'745	4'486'745
Revenus services techniques et infrastructures	2'115'554	2'145'554	2'170'554
Autres produits	6'618'016	6'651'106	6'684'361
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	108'466'848	112'608'038	116'065'534
Charges de personnel	-85'006'055	-87'654'242	-90'244'242
Autres charges d'exploitation	-23'009'743	-24'431'441	-25'298'736
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-108'015'797	-112'085'683	-115'542'979
RESULTAT D'EXPLOITATION	451'050	522'354	522'555
RESULTAT FINANCIER	-431'200	-431'200	-431'200
RESULTAT DE L'EXERCICE	19'850	91'154	91'355